

Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES)

Lycée M Montaigne

et

université
de BORDEAUX

Caractéristiques principales du CPES

Université de Bordeaux / Lycée Montaigne

- Le cycle pluridisciplinaire d'études supérieures (CPES) est **une licence mention « sciences et société »** portée par **l'université de Bordeaux** en partenariat avec **le lycée Montaigne de Bordeaux**.
- Il s'inscrit dans le **prolongement de la réforme du lycée**.
- Il favorise **l'approche pluridisciplinaire** voire **interdisciplinaire** sous la forme d'UE thématiques.
- Il propose à chaque étudiant une **spécialisation progressive et un parcours personnalisé** lui permettant une poursuite d'études dans **un master de l'université de Bordeaux**.

Caractéristiques principales du CPES

Université de Bordeaux / Lycée Montaigne

- Il est construit en **blocs de connaissances et de compétences** sur six semestres d'études suivant **une approche programme**.
- Chaque semestre d'études comprend **une part socle, une part de personnalisation et une part d'ouverture** :
 - **La part socle** est composée d'UE transverses et d'UE pluridisciplinaires ainsi que d'une UE disciplinaire.
 - **Les parts personnalisation et ouverture** sont quant à elles constituées d'UE disciplinaires.
- Il promeut une démarche de **formation à la recherche** et par la recherche.
- Les enseignements créés au sein de cette licence seront fondés sur une **pédagogie de projet et du travail en groupe**. L'utilisation des outils de **pédagogie numérique** sera offerte en appui des enseignements en présentiel.
- L'objectif est d'accueillir 135 étudiants à la rentrée 2024 (45 par année) au moins **40% d'étudiants boursiers** du lycée.

Attendus du CPES

- Faire preuve de **curiosité intellectuelle** et souhaiter suivre un cursus pluridisciplinaire
- **Etre capable d'analyser**, poser une problématique et à mener un raisonnement
- Etre capable d'**abstraction**, de **logique** et de **modélisation**
- Maîtriser un socle de **connaissances disciplinaires** notamment sur les disciplines de spécialité
- **Etre capable de travailler en autonomie** et savoir s'organiser dans son travail
- Manifester de l'intérêt pour le **travail en groupe**
- **Avoir suivi deux langues vivantes** dont l'anglais
- Savoir mobiliser des compétences en matière **d'expression écrite** et de **raisonnement logique**.

Contenu du CPES

- **Les UE disciplinaires** proposées sont nombreuses afin de permettre à l'étudiant de construire un parcours personnalisé :
 - **Les UE disciplinaires socles** constituent la **coloration principale** du parcours. Elles sont liées à des domaines de recherche de l'université de Bordeaux: Chimie, Droit, Économie, Mathématiques, Physique, Sciences de la vie, Sociologie
 - **Les UE disciplinaires de personnalisation** offrent la possibilité à l'étudiant de choisir **une deuxième discipline** qui va introduire de la **nuance à la coloration de la discipline socle** : Chimie, Droit, Économie, Gestion, Mathématiques, Physique, Sciences de la vie, Sociologie
 - **Les UE disciplinaires d'ouverture** permettent à l'étudiant de **se créer un parcours original** : Anthropologie, Chimie, Droit et Science Politique, Économie, Géographie, Gestion, Histoire, Informatique, Mathématiques, Philosophie, Physique, Santé publique, Sciences de l'Ingénieur (énergie, bio sciences), Sciences de la Terre, Sciences de la vie et Sociologie

Principes de construction du parcours étudiant

- Le principe de construction du parcours d'études de l'étudiant est construit selon le double principe de **spécialisation progressive** et de **personnalisation** :
- Du S1 au S6, tous les étudiants suivent les **UE transverses et les UE pluridisciplinaires** construites selon un approche programme. Un choix d'options est proposé au sein des UE transverses.
- **L'individualisation des parcours** débute dès le **1er semestre d'études** avec le choix des UE disciplinaires.
- **Afin de s'assurer de la cohérence du parcours de l'étudiant, les choix d'UE seront élaborés avec le directeur d'études.**

Choix des UE disciplinaires

- **Aux SE 1 et SE 2**, l'étudiant est familiarisé avec les UE socle de la licence. Il suivra **3 UE disciplinaires** de 48 heures par semestre d'études.
- **Du SE 3 au SE 6**, l'étudiant choisit **1 UE disciplinaire socle** de 48 heures parmi les 6 UE disciplinaires socles possibles. Il **doit garder** cette UE disciplinaire sur l'ensemble de son cursus.
- A chaque semestre d'études, il choisit **1 UE disciplinaire de personnalisation et 1 UE d'ouverture**. Ces UE peuvent être dans la même discipline que l'UE disciplinaire socle.
- Dans le cas de **parcours enrichis**, il est possible d'obtenir de suivre **2 UE disciplinaires supplémentaires** par semestre.

Cadrage des ECTS

Principe général :

- chaque UE pluridisciplinaire ou disciplinaire de 6 ECTS donne lieu à 48 heures d'enseignement.
- Dans le cas de parcours enrichis, il est possible d'obtenir jusqu'à 6 ECTS supplémentaires par semestre d'études.